

*Ministère Délégué
auprès du Premier Ministre
Chargé de l'Economie, des Finances,
du Commerce et du Plan*

Direction Générale des Douanes



*République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail*

CIRCULAIRE - N° 703 / du 03 SEPTEMBRE 1992
(DIFFUSION GENERALE)

**OBJET : ORGANISATION DE LA DIVISION
DES BRIGADES DU PORT D'ABIDJAN**

La restructuration des services de brigades du Port d'Abidjan a abouti à une nouvelle organisation fonctionnelle et territoriale des services. La présente Circulaire fixe la nouvelle Structure et les compétences des divers Services.

I. - L'ensemble des Services des Brigades du Port d'Abidjan est placée sous la direction d'un CHEF DE DIVISION ayant le Grade d'ADMINISTRATEURS DES SERVICES FINANCIERS.

LE CHEF DE LA DIVISION DES BRIGADES du Port d'Abidjan est l'interlocuteur privilégié du Directeur Régional des Douanes d'Abidjan et du Directeur des Services Extérieurs pour toutes les questions relatives à la surveillance au Port d'Abidjan.

LA DIVISION DES BRIGADES du Port d'Abidjan comprend trois SUBDIVISIONS spécialisées à compétence fonctionnelle pour l'ensemble du Port qui se substituent aux quatre anciennes SUBDIVISIONS TERRITORIALES.

Les trois Subdivisions spécialisées sont dénommées:

- 1) - LA SUBDIVISION CONTENEURS
- 2) - LA SUBDIVISION COMMERCIALE ET MARITIME
- 3) - LA SUBDIVISION DE SURVEILLANCE GENERALE

Chacune de ces trois SUBDIVISIONS est dirigée par un Agent de la Catégorie A ayant au moins le Grade d'INSPECTEUR.

II. - Ces trois Subdivisions sont composées d'Unités dites BRIGADES ayant compétence pour une Activité déterminée ou un Secteur limité.

a) - **LA SUBDIVISION CONTENEUR**

LA SUBDIVISION CONTENEUR est chargée de la surveillance du Parc à Conteneurs et du suivi de tous les Conteneurs en mouvement à l'intérieur du Port.

Elle est composée de deux BRIGADES :

- 1) - LA BRIGADE CONTENEUR chargée du contrôle des conteneurs stockés sur le Parc et de leurs Sorties pour les différents régimes douaniers.
- 2) - LA BRIGADE DE DEGROUPEMENT. Elle gère tous les magasins de dégroupage et suit tous les mouvements de transfert des conteneurs tant à l'intérieur du Port que vers les magasins de dégroupages situés hors de l'enceinte Portuaire.
Elle assure également le transfert des conteneurs en cas de visite à domicile.

b)- **LA SUBDIVISION COMMERCIALE ET MARITIME**

Elle comporte deux BRIGADES:

- 1)- LA BRIGADE COMMERCIALE gère les marchandises placées dans les Magasins - Cales (entrées , enlèvement) du Port d'Abidjan et de l'ancien Port.

Elle comporte CINQ SECTEURS qui couvrent l'ensemble du

- Secteur de l'ancien Port
- Secteur Abidjan Port n° 1 - Magasin 1 à 7
- Secteur Abidjan Port n° 2 - Magasin 8 à 14 et Magasin de la Société SOGIP.
- Secteur du Port de Pêche .
- Secteur Vridi Port - Magasins 17 à 21.

- 2) - LA BRIGADE MARITIME est chargée pour l'ensemble du Port du contrôle de l'Avitaillement, de la Police des Navires et de la Surveillance des plans d'eau, Côtes et Débarcadères de la Direction Régionale des Douanes d'Abidjan.

.../...

c) - LA SUBDIVISION DE SURVEILLANCE GENERALE

LA SUBDIVISION DE SURVEILLANCE GENERALE exerce son activité sur l'ensemble du Port d'Abidjan (anciennes et nouvelles installations).

Elle est également chargée d'assurer la surveillance des immeubles abritant le siège de la **DIRECTION GENERALE DES DOUANES**.

Elle est composée de trois BRIGADES:

- 1) - LA BRIGADE DE SURVEILLANCE est chargée de contrôler tous les mouvements de marchandises sur les quais, terre - pleins et à toutes les portes de sorties de l'enceinte Portuaire.

Elle est divisée en trois SECTEURS :

- Le Secteur d'Abidjan Port du Quai n°1 au Quai n°14 inclus, reprenant les PC 1 - 2 et 3 ainsi que, les installations de l'ancien Port.
- Le Secteur du Port de pêche reprenant tous les Quais et les Postes de Contrôles de cette zone.
- Le Secteur de Vridi Port des Quais 17 à 25 avec les deux postes de Contrôles rattachés à cette zone.

- 2) - LA BRIGADE D'ESCORTE . Elle est chargé de l'escorte des marchandises vers les bureaux Intérieur et les pays limitrophes.

- 3) - LA BRIGADE S.I.C.F. assure la surveillance de l'enceinte de la gare, des magasins de groupage ferroviaires et des chargements de marchandises acheminés par fer.

.../...

III. - Les Services Techniques Fonctionnels ci - après désignés sont directement rattachés au CHEF DE DIVISION.

Ce sont :

- **Le Poste de la Centrale RADIO** (émetteur, récepteur)
- Le Service Auto
- Le Bureau du Travail Extra Légal
- Le Bureau du Contentieux

